

# Assemblée générale 2024

AGAM d'Orliénas



Chers amis, parents et élèves,

L'AGAM - Ecole de musique tiendra son assemblée générale le 8 avril 2024 à 19H30.

L'occasion de faire le point sur l'année écoulée et de parler aussi de l'avenir.

L'école de musique a un statut d'association et son conseil d'administration est composé de parents d'élèves ou d'élèves bénévoles, soucieux de maintenir cette activité dans le village.

Vous vous impliquez dans l'éducation musicale de vos enfants et recherchez tout simplement un moment de convivialité pour eux ou pour vous-même. Quel merveilleux compagnon qu'un instrument de musique pour exprimer sa créativité et pour se faire plaisir pour la vie !

Nous souhaitons, du fait du statut d'association de l'école, que des personnes volontaires puissent se manifester et s'impliquer davantage dans le fonctionnement de l'école à la fois pour, à terme, assurer sa survie mais surtout pour la faire vivre et apporter vos bonnes idées sur son fonctionnement.

Les sujets ne manquent pas : contenu pédagogique, cours proposés, animation du gala, communication et événementiel (festival)... autant d'occasions de faire entendre votre voix, et ceci pour un investissement en temps quelquefois minime (2 ou 3 réunions dans l'année), le reste du courant se faisant par mail ou groupe de discussion.

Faire partie d'une association ne doit pas être ressenti comme une corvée. Chaque membre contribue à hauteur de ce qu'il veut et peut faire. Toute aide, toute idée, toute contribution est toujours bonne à prendre pour assurer un bon fonctionnement et un dynamisme nécessaires.

Cette année, deux bénévoles souhaitent passer la main. Il est primordial de les remplacer pour qu'un bureau assez étoffé puisse faire fonctionner l'association. N'hésitez pas à nous rejoindre. Un peu timides ? Ne craignez rien ! L'ambiance est bonne et le travail à fournir peu très bien s'intégrer dans votre emploi du temps.

Plus que jamais nous comptons sur votre présence !

Au plaisir de vous rencontrer le 8 avril prochain à 19H30

Les volontaires de l'AGAM